

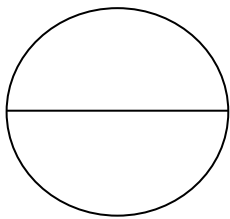
**SÉANCE
EXTRA
ORDINAIRE
4 SEPTEMBRE
2026**

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Duhamel



ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Octroi du mandat – services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux - PIIRL année 1**
- 4. Période de questions**
- 5. Fermeture de la séance**



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Duhamel

SÉANCE
EXTRA
ORDINAIRE
4 SEPTEMBRE
2026

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue le **4 septembre 2026 à 14 h 00** à la salle de conférence sise au 1890, de la rue Principale à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand

Sont présents : Mesdames Marie-Céline Hébert, Sylvie Moreau et Brigitte Mironchuck ainsi que monsieur Michel Longtin.

Sont absents : Madame Denise Corneau, monsieur Gilbert Brosseau.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Madame Véronic Minot, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe informe le conseil que l'article 148 du *Code municipal du Québec* a été dûment respecté par la transmission aux membres du conseil ou par la disponibilité au bureau municipal de toute documentation utile à la prise de décision, et ce, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance.

Conformément au règlement 2024-04 sur la régie interne des séances du Conseil de la municipalité de Duhamel cette séance est enregistrée audio.

Il n'y a personne qui assiste à la séance.

2026-09-41651

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU

D'ouvrir la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à 14h24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

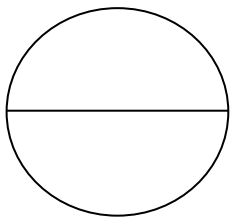
2026-09-41652

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU

QUE les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2026-09-41653

3. Octroi du mandat – services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux- PIIRL année 1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Duhamel réalise des travaux de réfection de routes et de remplacement de ponceaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Plan d'intervention de réfection des infrastructures locales (PIIRL), année 1;

CONSIDÉRANT QUE des services professionnels sont requis pour assurer le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre de la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres portant le numéro 532801352502 afin d'obtenir des soumissions pour ces services professionnels;

CONSIDÉRANT QUE les firmes suivantes ont été invitées à soumissionner :

- Groupe Géos;
- Groupe SCP;
- LCL Environnement;
- Solmatech;
- Groupe ABS;
- DEC Enviro;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été reçues avant le délais requis du 4 septembre 2026 à 11 h;

CONSIDÉRANT que quatre (4) soumissions ont été reçues dans le cadre de cette demande;

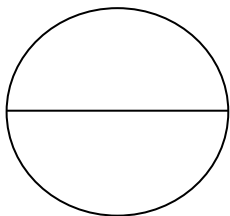
CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées quant à leur conformité;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes :

Soumissionnaire	Conforme (oui ou non)	Montant Avant taxes	Montant incluant les taxes
Groupe ABS Inc.	Oui	45 170.10 \$	51 934.32 \$
Enviroc	Non	47 260.00 \$	54 337.19 \$
SCP Géoteck Inc.	Non	56 580,00 \$	65 052.86 \$
Solmatech Inc	Oui	74 629.10 \$	85 804.81 \$

CONSIDÉRANT que les autres entreprises sollicitées n'ont pas déposé de soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumissions démontre que la soumission de « Groupe ABS Inc. » a déposé une soumission conforme, comprenant l'ensemble des documents requis et est la soumission la plus basse.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Duhamel



CONSIDÉRANT QUE la FQM recommande d’adjuger à « Groupe ABS Inc. », le mandat de contrôle qualitatif des matériaux au projet de réfection de routes et ponceaux conformément à la demande de prix no. 532801352502, au montant de 51 934.32 \$, taxes incluses

IL EST RÉSOLU

QUE le conseil municipal prenne acte des quatre (4) soumissions reçues dans le cadre de la demande appel d’offres portant le numéro 532801352502 ;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Duhamel accepte la recommandation de la FQM et octroie à « Groupe ABS Inc. » le mandat relatif aux services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réfection de routes et de ponceaux – PIIRL, année 1, conformément aux documents de l’appel d’offres no 532801352502;

QUE le mandat soit accordé pour un montant de 51 934.32 \$ taxes incluses, conformément à la soumission déposée;

QUE la directrice générale adjointe soit autorisée à signer tout document requis afin de donner suite à la présente résolution et à l’octroi du mandat.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5. Période de questions

2026-09-41654

6. Fermeture de la séance extraordinaire

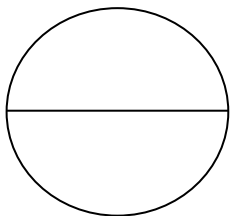
IL EST RÉSOLU

QUE la séance et est levée à 14h28.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

David Pharand
Maire

Véronic Minot
Directrice générale adjointe



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Duhamel

